

# Création de jardins familiaux : révision allégée du PLU soumise à la concertation

Révision allégée du Plan local d'Urbanisme, PLU sur le projet de création de jardins familiaux.

Phase de concertation et documents consultables sur le site internet et en mairie d'Uzès.

Publié le 29/05/2019

Publié le 29 mai 2019



Projet. Photo DR

Par délibération du conseil municipal d'Uzès du 4 avril 2019, la commune a lancé la procédure de révision allégée du PLU dans le but de permettre la réalisation de jardins familiaux sur la parcelle communale AE N° 289, située quartier du Pas du loup à Uzès.

La procédure engagée comporte une **phase de concertation avec la population** qui a la possibilité de prendre connaissance du dossier mis à disposition en mairie, au service urbanisme, aux jours et heures d'ouverture au public les : mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00 et vendredis de 13h30 à 16h30 .

Les observations pourront être consignées sur le registre destiné à cet effet, pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de révision avec examen conjoint du PLU.

A l'issue de cette concertation, Monsieur Le Maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera lors de l'arrêt du projet et une réunion d'examen conjoint du projet sera organisée avec l'ensemble des personnes publiques associées.

## Consultation du dossier : création de jardins familiaux

Télécharger les documents de la consultation :  
Révision allégée du PLU - Projet de création de jardins familiaux



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

### MAIRIE D'UZÈS

adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex  
Deux entrées possibles :  
1, place du Duché  
1, place Albert 1er  
30700 Uzès  
Tél. : 04 66 03 48 48

### HORAIRE :

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

<https://www.uzes.fr/actualites/creation-de-jardins-familiaux-revision-alleege-du-plu-soumise-a-la-concertation>

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15  
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)